RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DOUANES & DROITS INDIRECTS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de 5 tonnes de tabac saisis par les douanes de Bayonne en une semaine

Bordeaux, le 17 novembre 2026



Quelques semaines après l'opération COLBERT IV visant à entraver les circuits d'approvisionnement, démanteler les points de vente illégaux et lutter contre les réseaux de contrebande de tabacs, les douanes de Bayonne ont réalisé 3 prises importantes de tabac la semaine dernière rappelant que la mobilisation des douaniers est quotidienne aussi bien sur les grands axes que sur les axes secondaires. Parmi ces 3 saisies, l'une réalisée le 13 novembre par la brigade des douanes d'Hendaye porte sur pas moins de 4,8 tonnes de cigarettes d'une valeur de 3 240 000 euros.

Le 08 novembre, la brigade des douanes de Bayonne contrôle un véhicule sur des routes intérieures du Pays Basque en provenance des ventas. L'habitacle et le coffre du véhicule sont remplis de cartouches de cigarettes de marque Philip Morris et Marlboro. Au total, le service douanier procède à la saisie de 1 080 cartouches de cigarettes pour un poids total de 234,5 kg. La personne interpellée sera convoquée en avril 2027 devant le tribunal judiciaire de Bayonne.

Le 13 novembre, la brigade des douanes d'Hendaye contrôle sur l'A 63 un camion double-remorque. La première remorque est vide. La seconde remorque est remplie de cartons de cartouches de cigarettes de marque Marlboro. Au total, le service procède à la saisie de 24 000 cartouches de cigarettes soit 4,8 tonnes de cigarettes. Le chauffeur a obtenu un renvoi au 4 janvier 2027 pour préparer sa défense suite à sa comparution immédiate le 16 novembre dernier devant le tribunal judiciaire de Bayonne.

Le 15 novembre, la brigade des douanes d'Hendaye sélectionne un ensemble routier frigorifique. Le chauffeur indique au service se rendre à Rungis dans le cadre d'un transport de fruits et légumes. Les douaniers contrôlent la cabine du chauffeur dans laquelle ils découvrent plusieurs sacs poubelles contenant un grand nombre de cartouches de cigarettes de marques différentes.

19 000 € en liquide sont également découverts dans un sac à dos, ainsi que plusieurs factures revêtant des montants importants relatifs à des achats de tabac.
Au total, le service douanier a saisi 360 cartouches de cigarettes et 800 grammes de tabac à rouler, pour un poids total de 72,8 kg et un montant sur le marché intérieur de 43 925 €. Les 19 000 € ont également été appréhendés au titre du blanchiment douanier. Le mis en cause sera convoqué en mai 2027 devant le tribunal judiciaire de Bayonne.

Lors de l'opération COLBERT IV, la douane de Nouvelle-Aquitaine a saisi plus d'1 tonne de produits du tabac, 15,14 kg de cannabis ainsi que 213 articles de contrefaçon. Par ailleurs, 2 540 € ont été appréhendés au titre du blanchiment.

Contact presse : Josiane Guerreiro Alcaras, chef du PAE de Bayonne : 07 72 72 81 49 / 09 70 27 58 53 ;
josiane.guerreiro@douane.finances.gouv.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

Album photo lié aux affaires : https://flic.kr/s/aHBqjDcqVU

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : DOUANE FRANÇAISE